

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Royan, le 19 août 2019

Monsieur Christian Pineau
Abri Service Nouvelle-Aquitaine

21 rue Paul Emile Victor
17640 Vaux sur mer

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 127 886 1002 9

Objet : Convention pour la participation de Monsieur Christian Pineau
à la manifestation « ROYAN PASSION – AMERICA - Édition 2019 »

Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire
« original » de la convention désignée en objet, conclue entre la Ville de ROYAN et
vous-même.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 -
ainsi que le Service Communication - ☎ 05.46.39.74.20 - se tiennent à votre
disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez
souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire,
Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire de la Ville de ROYAN,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

Exp. en RAR
le 06.09.19

En provenance de :

~~Monsieur Christian PINEAU
Abri Services Nouvelle Aquitaine
21 rue Paul Émile Victor
17640 VANX SUR MER~~

5092 VZ2 - PTC 30A - 201602201 - DM17



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 127 886 1002 9



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 7 / 9 / 15
Distribué le :

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(Préciser l'us et le prénom
du mandataire)

CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÉMENT N° C006

Ville de Royan
Service Juridique
80 avenue de Pontfaillac
17205 ROYAN cedex





CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR LA PARTICIPATION DE ABRI SERVICES
À « ROYAN PASSION - AMERICA - ÉDITION 2019 »

D N° 19.448

ENTRE

La Ville de Royan représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

ci-après désignée « *la Ville* »,

D'UNE PART,

ET

^{SAS}
La ~~SARL~~, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de sous le numéro, représentée par M. **ABRI SERVICES NOUVELLE-AQUITAINE** son Directeur en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désignée « *la Société* »,

ABRI SERVICES NOUVELLE-AQUITAINE
21 Rue Paul-Emile Victor
17640 Vaux sur Mer
Tél. : 05 46 39 01 22 - Fax : 05 46 05 54 69
SAS au capital de 30 000 €
Siret : 499 489 676 00025 - APE : 7312Z

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

La Ville organise du 15 et 17 novembre 2019 l'événement ROYAN PASSION - AMERICA. Cette manifestation consiste en une série de manifestations culturelles et trois journées d'animations visant à promouvoir la culture SUPER-HÉROS et américaine.

Dans le cadre de son activité, *la Société* souhaite bénéficier d'une représentation publicitaire sur le programme de la manifestation ainsi que leur logo sur l'affiche générique afin de promouvoir sa marque et sa visibilité. Il s'agira d'une page entière concernant l'encart publicitaire.

La présente convention a pour objet d'acter les termes du partenariat.

CECI EXPOSE, IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET - DATE - LIEU

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre **la Ville** et **la Société** dans le cadre des publications liées à ROYAN PASSION - AMERICA qui se déroulera au sein de l'Espace Pelletan à Royan les 16 et 17 novembre 2019 et dans différents endroits de la Ville à partir du 15 novembre.

Aucune reconduction n'est envisagée.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES

La Ville s'engage à faire figurer au sein du programme de ROYAN PASSION – AMERICA une publicité d'une page de la société ainsi que le logo de celle-ci sur l'affiche générique.

En contrepartie, **la Société** s'engage à faire bénéficier **la Ville** de panneaux d'affichage sur les villes limitrophes et sur l'arc atlantique, soit une cinquantaine d'emplacements

L'utilisation du logo de l'entreprise ne pourra se faire que dans les publications municipales liées à cet événement à l'exclusion de toute autre.

Les engagements réciproques n'entraînent aucun transfert de droit d'images.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS

Chaque partie s'engage expressément à l'égard de l'autre à faire respecter les clauses de la présente convention. Toute modification aux clauses de celle-ci, devra faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE 4 - RESILIATION

La présente convention pourra faire l'objet d'une résiliation, par courrier recommandé avec accusé de réception, par l'une ou l'autre partie, sans préavis.

ARTICLE 5 - LITIGES

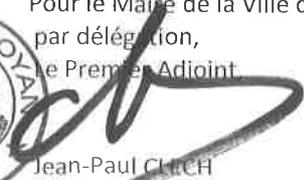
En cas de difficultés, les parties s'engagent à signaler toutes difficultés pouvant naître de l'application du présent contrat et à mettre en œuvre tous les moyens amiables pour déterminer une solution.

A défaut, tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de POITIERS : 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS - Tél. : 05.49.60.79.19, greffe.ta-poitiers@juradm.fr.

Fait à ROYAN, le 02 SEP. 2019
en trois exemplaires originaux

ABRPSERVICES NOUVELLE-AQUITAINE
Le Directeur Paul-Emile Victor
17640 Vaux sur Mer
Tél. : 05 46 39 01 22 - Fax : 05 46 05 54 69
SAS au capital de 30 000 €
Siret : 499 483 576 00025 - APE : 7312Z



Pour **la Ville**,
Pour le Maire de la Ville de ROYAN,
par délégation,
Le Premier Adjoint

Jean-Paul CLUCH